



PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

Zone industrielle avenue de l'Europe. 59270 Bailleul
Tel : 03.28.43.00.27

Horaires d'ouverture de l'établissement aux transporteurs : **du Lundi au Vendredi 6h / 21 h**

PROCEDURE D'ALERTE

Tél. premiers secours : **18 / 112** Tél. pompiers : **18**

Précisez les postes téléphoniques opérationnels et les circuits d'évacuation : **Voir plan**

Emplacement des moyens de secours :

Pharmacie : Bureau exploitation : voir plan

Extincteurs : voir plan

CONSIGNES DE SECURITE

Port du gilet fluorescent et des chaussures de sécurité obligatoire.

Le code de la route est applicable sur le site.

La vitesse est limitée à 15 km/heure.

Respect des panneaux de signalisation obligatoire.

Interdiction de fumer dans tous les bâtiments et locaux.

Respect du sens de circulation.

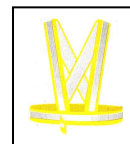
Attente chargement dans les zones prévues à cet effet sur le quai.

Indications portées sur le plan de masse

- | | |
|--|--|
| - les lieux de chargement et de déchargement..... + | - les sanitaires (W-C - lavabos) + |
| - les parkings d'attente + | - le local de repos à disposition des chauffeurs + |
| - les bureaux administratifs pour les documents + | - les téléphones + |
| - le plan de circulation et les limitations de vitesse + | - les zones interdites aux chauffeurs..... + |

Équipement fixe Ets	Équipement mobile disponible Ets	Équipement mobile sur camion
Quai	Chariot élévateur Tire-palettes électrique	Diable Tire-palettes à main Hayon élévateur

Consignes particulières obligatoires sur les quais

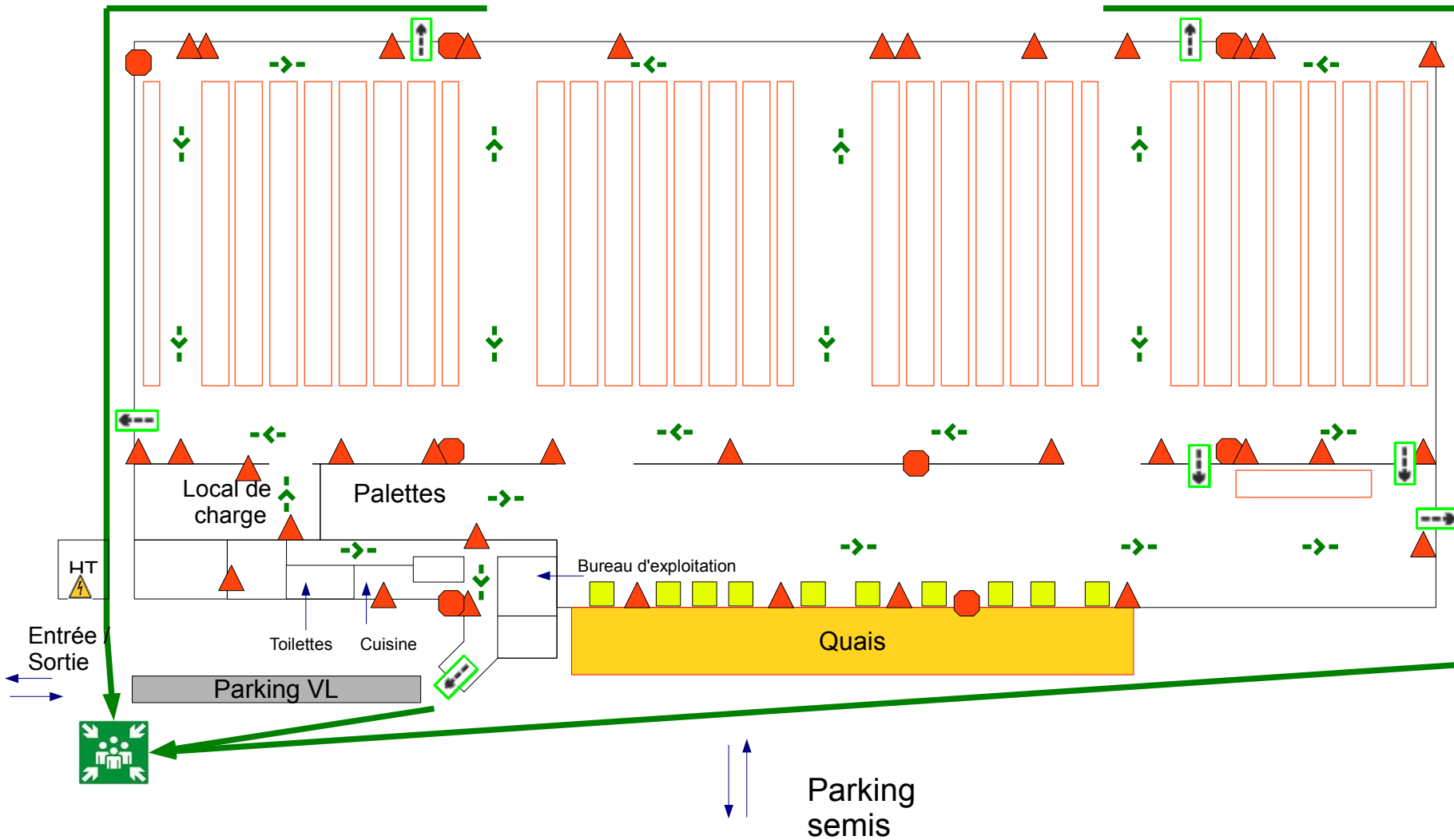


Date et signature entreprise intervenante :

Plan de circulation Bailleul

15
Sur l'ensemble du site

- Chemin d'évacuation
- Porte de secours
- Cheminement au point de rassemblement
- Point de rassemblement
- Extincteur
- RIA
- Zone attente chauffeurs
- Sens de circulation



Entrée /
Sortie PL